

LYCEE LINO VENTURA

Année scolaire 2017/2018

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2018

Effectif du Conseil d'Administration : 29

Présents en début de séance : (liste émargement) : 15

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut délibérer valablement, il est 18h16. Madame la Proviseure accueille les membres du CA.

Mme Poirier assurera le secrétariat, adopté à l'unanimité.

1 Approbation du compte rendu du précédent Conseil d'Administration (29/03/2018).

Madame Scellier demande si tous les membres du CA ont été destinataires du compte rendu.

Vote pour le compte rendu Vote : Pour 15 abstention, 0 contre : 0

2 Autorisation donnée au chef d'établissement de recruter les ASSED ou assistant pédagogique pour l'année scolaire 2018 2019

Le chef d'établissement vérifie la validité de la candidature et établit le contrat. Celui-ci doit obligatoirement comporter la date d'autorisation donnée par le CA.

Nombre de votants : 15 Vote : Pour 15 - Abstention 0 contre 0

3 Projets ALYCCE 2018 2019

- Plusieurs projets :

- La vigie : projet déposé pour la section technologique et classes de BTS. Le projet vise à sensibiliser les jeunes sur toutes les formes d'intolérance, ils sont impliqués dans une action citoyenne de collecte en faveur des SDF, le projet prévoit une réalisation d'exposition et des rencontres avec plusieurs associations balayant toutes les formes d'intolérance (pauvrophobie, sexisme, antisémitisme, racisme...). Le coût du projet est de 988 euros dont 20 % de participation du lycée

Nombre de votants : 15

Vote pour la participation financière du lycée au projet ALYCCE VIGIE : 197.60

Vote : Pour 15 abstention, 0 contre : 0

Tous mobilisés contre les addictions : Reconduction du projet initié en 2017 2018 avec un accompagnement de l'ANPAA et mené dans le cadre du CESC, ateliers de sensibilisation auprès des autres classes (notamment ASSP) Coût 2175 euros

Nombre de votants : 15

Vote pour la participation financière du lycée au projet ALYCCE tous mobilisés contre les addictions : 435 euros

Vote : Pour 15 abstention, 0 contre : 0

- Éducation à la sexualité : projet dans le cadre du CESC mené autour d'une classe de 2nde GA construit autour du constat d'une désinformation autour des questions liées au genre et à la sexualité qui se révèlent encore taboues. Le travail est conduit par le professeur principal de la classe, la documentaliste et l'infirmière scolaire.

Nombre de votants : 15

Vote pour la participation financière du lycée au projet ALYCEE EDUCATION A LA SEXUALITE : 216 euros
Vote : Pour 15 abstention, 0 contre : 0

4 Actions lycéennes 2018 2019 : projet porté par les élèves de la terminale ST25 souhaitant créer un livre souvenir de leur participation au projet DMEO ainsi qu'un compte rendu de cette expérience sous forme de plusieurs supports (expo , vidé , radio). Coût du projet 1355.43 dont 20 % pour le parrainage du lycée

Nombre de votants : 15

Vote pour la participation financière du lycée au projet ACTIONS LYCEENNES : 271.09 euros
Vote : Pour 15 abstention, 0 contre : 0

Monsieur Héliard a le projet d'emmener une de ses classes à l'Opéra. Madame Scellier indique que le coût de l'opération pourra être élevé et nécessiter une participation des familles donc un vote au CA. Il faudrait monter le projet pour le 1^{er} CA de l'année 2018 2019.

5 Fermeture de l'établissement pendant les vacances d'été (Pour info):

Madame Scellier informe les membres du Conseil d'administration que l'établissement est fermé au public du vendredi 13 juillet à 12h au lundi 27 août au matin. Pendant cette période un service de gardiennage est assuré par la société protection 24.

6 Organisation de la rentrée scolaire (pour info)

Madame Scellier communique les dates de rentrée des enseignants et élèves, respectivement le 31 août pour les enseignants et du 03 au 05 septembre pour les élèves. Le 04 septembre les élèves de seconde seront accueillis à nouveau dans l'établissement pour " le projet défi des entrants", comme journée d'intégration et temps de rencontre avec les professeurs principaux. La reprise des cours aura lieu le jeudi 06 septembre selon l'emploi du temps.

7 Convention Internat avec le lycée Clément ADER:

Nombre de votants : 15 Vote : Pour 15 - Abstention 0 contre 0

08 Convention CESU 77

Convention entre le lycée et le centre hospitalier Jacquet pour la délivrance du CESU (DEAS) 20 euros/élève. Le CESU " Centre d'Enseignement des Services d'Urgence" délivre les diplômes " des gestes et soins d'urgences", obligatoires pour l'obtention du DEAS. La formation est effectuée par Mme Lhauté Jost, mais seul le CESU est en capacité de délivrer le diplôme. Le département 77 est l'un des seuls départements de la région à faire payer ce service, néanmoins pour l'année civile 2019, l'établissement devrait être rattaché au CESU 94.

Nombre de votants : 15 Vote : Pour 15 - Abstention 0 contre 0

09) Questions diverses :

Aucune question diverse n'a été déposée. Madame Scellier remercie les membres du Conseil d'administration pour leur implication au sein de cette instance : Les professeurs, les parents d'élèves, les représentants des collectivités de la mairie et de la région et ses adjoints. Chacun sait se rendre disponible afin d'être présent. Elle tient à souligner le soutien très réactif de la mairie au projet Danse à l'Opéra qui concernera la prochaine classe de TST25.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h47

La Provisseure

Mme Scellier

Le Secrétaire de séance

Madame Poirier

